

MELANGES RELIGIEUX.

MONTREAL, MARDI 23 OCTOBRE 1849.

NOUVELLES D'EUROPE.

Détails ultérieurs apportés par le "Niagara." Parmi les nouvelles politiques apportées par Niagara, la plus importante est celle d'une rupture probable de l'Autriche et de la Russie avec la Turquie. Les journaux européens semblent perdre de vue tout autre sujet que de discuter celui-ci.

L'Empereur de Russie a fait la demande formelle à la Porte de l'extradition de Kossuth, et autres réfugiés Hongrois qui se sont réfugiés à Widdén, sur le Danube, dans le territoire du Sultan. Le gouvernement Turc a refusé de compromettre son indépendance; et le prince Radziviak n'ayant pu réussir dans sa mission auprès du Sultan, a quitté brusquement Constantinople, de même que le comte Hoff, ministre de Russie, qui a rompu ses relations diplomatiques avec la Porte.

Une guerre européenne paraît imminente, inévitable si la Russie s'obstine à exiger l'extradition. Le général Lamoricière est revenu à Paris. St. Petersbourg où le Czar avait refusé de le recevoir comme Ministre de la République française.

Les Chambres Françaises sont réunies; on compte 950 membres. M. de Tocqueville, nommé un crédit extraordinaire montant à 140,000 fr. La cessation des rapports diplomatiques entre la France et les Etats-Unis, avait causé une sensation profonde à Paris. L'Angleterre a offert sa médiation. On croyait que M. Marrot ou M. Thiers serait envoyé comme Ministre à Washington.

Un rapport ultérieur dit que la sensation publique produite, à Paris, par l'affaire Peussin, est une influence favorable sur le marché. M. de Falloux se rétablit, et selon les apparences, il restera au Ministère, pour défendre sa ligne de politique sur la question romaine, et probablement aussi pour conduire à terme le projet d'Institutions catholiques, sur lequel s'est élevée une si véhément controverse.

Le Synode de Paris continue à siéger. Les décrets ne devant pas être rendus publics, sur le moment, on ne peut rien ajouter d'important aux détails déjà mentionnés. Huit décrets ont été passés, dont voici les titres: 1. De l'Autorité du Souverain Pontife; 2. De la dignité des Evêques; 3. Des obligations des Evêques; 4. Du Métropolitain et des Suffragants; 5. Du Concile Provincial; 6. Des Chapitres de Cathédrales; 7. Des Curés et des Vicaires; 8. De l'Unité à observer dans les rites et les cérémonies. Ce sont là autant de questions sur lesquelles les décrets du Concile peuvent être d'une haute importance, dans la situation présente des affaires ecclésiastiques en France, et on ne peut attendre la publication qu'avec beaucoup d'intérêt.

Les affaires de Rome n'ont guères changé depuis les nouvelles apportées par le précédent numéro. Il n'y a pas le plus petit symptôme de réaction dans la politique qui est adoptée; on dit que dans 5 jours la Ville éternelle devrait être purgée de pas moins 800 étrangers (étrangers). On s'occupe à gros bruit des bruits de prétendues disputes entre les trois Cardinaux et le Général Rostolan; mais l'armée française, et le peuple paraissent être en bien bon terme.

Le motu proprio de sa Sainteté vient de faire connaître la ligne de politique qu'elle a intention de suivre. Cet important document montre que Pie IX commença comme il avait l'intention de finir. Selon le Tablet, auquel nous empruntons le présent résumé, l'ambassade que quelques uns prennent sur eux de négocier, est indulgente jusqu'aux dernières limites de la modération. — Est-ce qu'on devait attendre, dit-il, à voir le Pape rappeler dédaigneusement ceux qui l'ont chassé de Rome? Le Pape reçoit des témoignages de respect

sans bornes de la part du peuple de Naples, ainsi que de son catholique Souverain. En vérité, le séjour de Sa Sainteté à Gaète et à Portici présente à son esprit un contraste favorable avec les premiers jours de son Pontificat. Alors un hommage tumultueux et insolent lui était rendu par des multitudes factieuses qui haïssaient son pouvoir; maintenant une nation qui comprend qu'il est le successeur de St. Pierre aussi bien que Pie IX, lui rend une respectueuse obéissance et lui témoigne une noble affection.

Il n'y a rien de bien intéressant à rapporter de l'Autriche. Radetzky et Jellachich sont en tête à Vienne, comme les héros d'Homère après une bataille. La garnison de Comoro est décidée à donner encore quelque trouble, et de temps à autre elle fait de molestantes démonstrations.

Pèlerinage de Sa Sainteté.

Selon une correspondance privée, le Saint-Père avait manifesté l'intention de faire un pèlerinage à la Sainte Maison de Lorette pour remercier la Vierge, dans son célèbre Sanctuaire, d'avoir délivré Rome du despotisme et du pillage des maudits.

Persécution en Suède.

Au mois de juillet dernier, le Consistoire de Stockholm a proclamé un nouvel Edit de persécution contre les catholiques. Peu après, une femme du nom de Anne Schantz, ambassade la Foi Catholique, malgré les menaces des ministres protestants; aussitôt, sur la demande de l'Evêque primat de l'Eglise protestante, on exécuta le décret ordonnant que cette femme serait séparée de son mari et de ses enfants et banni du pays. Nouvelle preuve de l'esprit de haine du protestantisme, et de ce qu'il peut faire quand il est soutenu par le pouvoir civil.

Le Capitaine Chapel de la berge "McLellan" du port de New-York, arrive ces jours derniers, venant du Détroit de Davis, donne des informations qui sont lues avec intérêt dans toutes les parties du monde. Vers le 1er août, pendant que la berge "McLellan" mouillait à Pond's Bay (Détroit de Davis), 74° latitude, 72° longitude, les naturels de la côte vinrent à bord du "Chiefam" baleinier Anglais, et donnèrent, par signes, information que deux grands vaisseaux avaient passé quatre saisons au milieu des glaces dans le Passage du Prince Régent et qu'ils y étaient encore; et était interrogés si ceux qui étaient à bord étaient vivants ou morts, ils répondirent de la même manière qu'ils n'étaient pas morts. Le capitaine a pensé que c'étaient les vaisseaux du Sir John Franklin. Les Anglais mirent à terre, au Cap Hay, à quelque distance de Pond's Bay, une quantité de charbon et de provisions dont le navire était pourvu par le gouvernement anglais, pour l'usage des vaisseaux, absents depuis si longtemps, dans le cas où ils aborderaient là, comme ils seraient obligés de le faire pour retourner en Angleterre.

(Traduit du Tablet pour les Melanges.)

Mazzini et le Ministère français.

Mazzini vient de publier un Manifeste violent contre le gouvernement français. Bien entendu qu'il se représente lui et ses compagnons comme les gens les plus maltraités du monde. Son manifeste a paru dans le Daily News dont le correspondant surpris jugea celui du Times dans ses assertions contre la vérité, la justice, et la religion. Ce qui nous paraît de juste dans cette longue et romantique Philippique, c'est l'expression de "fantôme" dont il sert en parlant de la république romaine; quand à des droits immortels, nous n'en reconnaissons aucun à ce qui n'a jamais pu en avoir de légitimes. L'Assemblée romaine a été dissoute par un droit aussi bon que celui qui l'avait convoquée; elle est du nombre des choses mortes, et il faudra plus d'un Mazzini pour lui redonner la vie. Cette assemblée n'a jamais eu aucun droit légal; elle ne s'est maintenue que par la terreur, et le poignard.

un membre de l'assemblée. Non, dit un autre nous n'aurions pas le mérite de l'invention. Il nous faut un non fameux de républicain irréprochable. Oui, oui, cria-t-on par acclamation; mais quand il fallut trouver ce non pompeux, ce non impatientement attendu, personne ne le trouva; il y avait dans l'assemblée autant d'ignorance crasse que de stupide enthousiasme. Un nouvel orateur demanda la parole. C'était un petit vieillard aux yeux et aux cheveux gris, aux pommettes rouges et saillantes et à la voix creuse. Sa chevelure avait conservé quelque chose de clercal, comme son organe quelque chose qui rappelait le lutrin. C'était un ancien chanteur de la paroisse devenu officier municipal. Chargé de l'état civil, parce qu'il savait lire et écrire, il avait cherché à concilier l'ancien régime avec le nouveau; il avait déjà inventé le système de fusion, tant vanté depuis, de sorte qu'il avait réussi à se rendre complètement ridicule, et quoique bon homme au fond, à faire de sa personne la plus grotesque caricature qui pût se trouver dans les cinq départements de la Normandie. Quand il conduisit un mort au Champ de repos, il s'affublait d'un surplis pardessus sa carmagnole, et par dessus le surplis il agençait son écharpe tricolore. Il portait gravement le bonnet rouge; mais il était toujours tenté de prendre un bonnet carré à la main, et, chemin faisant, le marmottait, en bon chrétien, des de profondis pour l'âme du défunt, bien avant que Robespierre eût

Ce qu'il y a de clair, c'est que quelque fort que puisse avoir la France vis-à-vis le Souverain Pontife, on doit lui savoir gré d'avoir dispersé cette bande d'assassins, et rendu plus facile la tâche de les mettre hors d'état de nuire. Ce pauvre Mazzini paraît convaincu que les ténèbres sont la lumière, et l'erreur la vérité; c'est donc un homme dangereux pour la société. Il n'est pas seulement l'ennemi du Pape, ce que les hérétiques lui pardonnent sans doute, mais encore de la moralité publique et de la vérité qui devaient être maintenues.

BULLETIN.

Protestation contre l'annexion. — Une lettre de l'honorable M. Baldwin à ce sujet. Les lois de navigation. — Réciprocité de la part des Etats-Unis. — Réunion de la ligue à Toronto. — Retour des ministres à Montréal. — Le siège du Gouvernement.

L'opinion publique se prononce contre le mouvement de l'annexion. A la protestation signée, il y a quelques jours par plusieurs membres de la législature, dans ce district, les principaux membres de celui de Québec viennent de donner une pleine et entière adhésion. — Sa même temps plus de six cents citoyens influents et respectables de Montréal ont signé une protestation semblable, qui continue de se couvrir de signatures, prises dans tous les partis. A Toronto et dans plusieurs autres villes du Haut-Canada, on fait écho à ces sentiments. Dans nos campagnes ils prévalent; aussi généralement on peut dire, sans exagération, et sans blesser la vérité, que la question de l'annexion est loin d'être populaire en Canada au moment, comme l'ont annoncé ses partisans. Cela prouve que le peuple a encore confiance dans l'ordre de choses actuel et dans ceux qui le conduisent, et qu'il conserve l'espoir d'arriver à un meilleur avenir, malgré tous les obstacles, qu'il rencontre sur la route.

A propos d'annexion, l'hon. M. Baldwin vient d'adresser à M. Peter Perry, un de ses amis politiques dans le C. une lettre pleine de dignité, dans laquelle il exprime son opinion en termes non équivoques. Venant de haut lieu, cette lettre est digne d'attention. M. Perry, dit-on, doit se porter candidat au 3me Riding d'York qui est devenu vacant par la nomination de M. Blake. — Il se présente comme partisan de l'annexion; c'est ce qui a provoqué la lettre de M. Baldwin, que voici:

Montréal 4 octobre 1849.

Mon cher Monsieur, La convenance de s'adresser à l'Angleterre pour demander pour ces colonies une existence indépendante, ou qu'on leur permette de s'annexer aux Etats-Unis, est non seulement devenue un sujet de discussion dans quelques uns des principaux journaux du pays, mais paraît être approuvée par quelques personnes chez lesquelles il semble qu'on aurait dû trouver d'autres sentiments. Il devient donc nécessaire qu'il n'y ait pas de malentendu parmi nos amis et nos adversaires quant à mon opinion sur la question en elle-même ou sur l'effet qu'une différence d'opinion à ce sujet doit nécessairement produire dans les relations politiques entre moi et ceux de nos amis (s'il y en a) qui prennent une vue différente de la question. Et je prends la liberté de vous adresser cette lettre, autant à cause de la longue intimité qui a existé entre nous, que parce qu'une élection doit prochainement avoir lieu dans le Riding dans lequel vous demeurez. — Que vous vous présentiez à cette élection ou non, je dois à mes amis la déclaration de mon opinion. — Ils ne me doivent supposer ni indécis ni indifférent à ce sujet. Il est bon qu'ils sachent que je n'ai pas changé, que je conserve inaltéré mon attachement à la connexion avec la Mère-Patrie, et que je crois aujourd'hui comme je croyais quand j'ai adressé mes constitutions, la dernière fois, aux habitants, que la continuation de cette connexion peut produire un bien mutuel et à la colonie et à la Mère-Patrie.

Mes amis ont également droit de savoir que dans mon opinion, sur cette question, il n'y a pas de compromis possible. Elle est d'une nature trop vitale pour cela. — Je ne puis donc regarder comme mes amis politiques, à l'avenir, que ceux qui sont en faveur de la continuation

de la connexion avec l'Angleterre, — ceux qui sont contre que comme des adversaires. Je ne veux pas ici discuter la question. — La Mère-Patrie nous a accordé depuis quelques années des pouvoirs de self government, des pouvoirs politiques plus étendus que ceux que nous lui avons jamais demandés, et il me semble que c'est manquer de tout sentiment de choisir une telle époque pour demander de nous séparer d'elle pour toujours.

Dans tous les cas, je ne puis être partie de tels procédés et je ne puis souffrir que l'on suppose qu'il y ait la moindre hésitation dans mon esprit à ce sujet. N'importe ce que produira la déclaration que je viens de faire en ce qui concerne la position relative de mes amis ou la mienne propre, je sens que je suis dans la voie du devoir en la faisant et je suis prêt à en subir les conséquences. Croyez moi, mon cher Monsieur, Votre très dévoué Robert Baldwin.

Il paraît que cette lettre a produit son effet, car le Globe de Toronto, arrivé ce matin, annonce que M. Peter Perry soumit par les électeurs du 3ème Riding d'York d'exprimer ses opinions sur le mouvement de l'annexion, a déclaré n'avoir aucune sympathie avec les partisans de ce mouvement et ne vouloir accepter la candidature que comme partisan du gouvernement responsable tel qu'aujourd'hui existant en Canada. Le Globe ajoute que, sous ces circonstances, l'élection de M. Perry est assurée.

Le monde commercial a été agréablement surpris, samedi dernier, en apprenant que le gouvernement des Etats-Unis vient d'accepter, avec une libéralité aussi franche qu'éclairée, la réciprocité que l'Angleterre lui offrait en ce qui concerne les vaisseaux des deux nations. Désormais les ports des deux pays sont ouverts, dans des conditions d'égalité complète, aux marines marchandes américaine et britannique, quelque soit leur provenance et la nature de leur chargement.

L'attitude prise dans cette affaire par le cabinet actuel, nous dit le Courrier des Etats-Unis, dés son avènement au pouvoir, mettait en droit de regarder comme fort douteuses ses dispositions à décréter la réciprocité. On se rappelle en effet qu'il avait arrêté M. Bancroft, alors représentant des Etats-Unis en Angleterre, au milieu des engagements que ses instructions antérieures le portaient à prendre dans la question vis-à-vis du cabinet de St. James. Cet antécédent s'accordait avec l'opinion que l'on manifestait à se prononcer à Washington, même depuis la vote du parlement britannique. L'opinion la plus générale était donc que l'administration affectant de ne point se croire revêtue de pouvoir suffisants dans la matière, attendrait la session sans se prononcer et remettrait l'affaire aux délibérations du Congrès. Ici en Canada les partisans de l'annexion disent que jamais les Etats-Unis ne consentiraient à cette réciprocité de commerce avec l'Angleterre et ils se servaient de cette mauvaise prédiction pour propager leurs idées. L'événement vient d'arracher une pierre à leur édifice. La circulaire suivante est le premier pas vers cette réciprocité dans les produits agricoles que nous attendons avec tant d'impatience et qui doit également avantageuse pour les habitants du Canada et ceux des Etats-Unis.

Circulaire aux percepteurs et autres employés des Douanes.

Par suite des questions posées par divers négociants, pour savoir, en vue des modifications récemment introduites dans les lois de navigation britannique, sur quel pied seront mises les relations commerciales entre les Etats-Unis et la Grande-Bretagne, à compter du 1er janvier prochain (jour où entre en vigueur l'acte du Parlement Anglais) — le secrétaire du Trésor croit convenable, dès à présent, de publier les instructions générales suivantes, pour la direction des officiers de la Douane et de tous autres intéressés.

En conséquence des modifications dont il vient d'être parlé aux lois de navigation britanniques, les navires anglais venant de ports anglais ou de tous autres ports étrangers, seront, d'après les lois existantes, admis, à compter du premier janvier prochain, à entrer dans nos ports avec des chargements de pro-

duits agricoles ou manufacturiers de n'importe quel pays du monde.

Les dits navires et leurs chargements seront admis, à compter du jour susdit, sur le même pied que les autres bâtiments des Etats-Unis et leur chargement en tout ce qui concerne les droits, taxes et charges.

Le Herald d'hier nous annonce la réunion pour le 1er novembre, à Toronto, de la fameuse British American League. Des affaires importantes, dit-il, doivent s'y transiger. Nous y enverrons un rapporteur. "Un autre journal Anglais parle des délégués à cette ligue dans les termes suivants: "Ils vont s'assembler sans cause, sans objets, sans autre but, que celui de parler et de voter selon les circonstances. Les uns sont pour l'indépendance, d'autres pour l'annexion, d'autres pour la connexion. Ils disent tous qu'il faut quelque chose, mais collectivement ils n'infligent rien. Enfin ils ne peuvent représenter que ceux qui les ont envoyés et c'est la très grande minorité des populations. Gens de la ligue, retournez donc chez vous, au plus vite. Ce n'est pas la peine de se déranger pour si peu."

M. Lafontaine et Taché sont de retour à Montréal. Ils ont apporté avec eux la décision que nous enregistrons avec regret. Le Gouvernement doit demeurer à Toronto jusqu'à la fin du présent parlement, et il sera ensuite transporté à Québec pour quatre ans. — Déjà des ordres ont été donnés aux chefs de différents départements de se transporter sans délai à Toronto, et le déménagement est commencé. On laisse à Montréal, le Bureau d'Education et celui de l'Adjudant Général de Milice pour le Bas-Canada. On devrait aussi y laisser une branche du Bureau des Terres.

Montréal reçoit là un coup dont nous ressentirons longtemps les effets, et ce qu'il y a de plus triste dans cette affaire, c'est de penser que les innocents sont punis comme les coupables et que notre ville perd son titre et ses avantages de capitale, à cause des méfaits et des crimes d'un petit nombre de ses habitants, qui l'ont deshonorée et rendue indigne d'être le siège du gouvernement et de la législature. Il faut que les raisons aient été bien graves pour que le conseil en soit venu à cette décision, et que M. Lafontaine surtout, qui a tant contribué à amener le gouvernement à Montréal, il y a cinq ans, y ait souscrit. Mais le ministère avait sans les vœux adoptés par la chambre d'assemblée en mai dernier, demandant la translation du gouvernement à Toronto et à Québec alternativement. La branche populaire de la Législature ne voulait plus siéger dans une ville où elle ne pourrait siéger librement et où on avait brûlé la maison du Parlement, les archives et les Bibliothèques publiques. En même temps l'administration ne pouvait oublier tout ce que Lord Elgin a fait pour le pays et que son séjour à Montréal, après les outrages et les insultes dont il avait été l'objet, à cause de sa fidélité aux principes constitutionnels, était devenu impossible. Ce sont là des raisons d'Etat qui jointes à beaucoup d'autres, ont sans doute amené la décision du conseil.

Il est bruit, ce matin, de la résignation de quelques membres du Ministère. Le Herald mentionne les noms de MM. Viger, Leslie et Taché, comme ayant résigné. Nous ne croyons pas que ces bruits soient fondés, au moins pour MM. Leslie et Taché.

Le Witness et l'Annexion.

Nos lecteurs se rappellent la lettre adressée au journal The Witness, par l'honorable M. Cameron. Cette lettre a produit son effet; le Witness n'est plus annexionniste, il ne le sera que lorsqu'il aura réussi à faire disparaître les abus qui pèsent sur le pays, et que nous garderions éternellement de par les baïonnettes fédérales si nous allions et tirons dans l'Union avant de les corriger. Or ces abus sont la tenure seigneuriale, la dime qui ne le regarde pas, et nos institutions religieuses qui lui font excessive ombre parce qu'il n'y a rien dans son culte qui leur soit comparable. On voit clairement qu'il avait besoin d'un prétexte pour revenir sur ses pas, et il en a fait usage. Avec un pareil programme (la tenure seigneuriale exceptée), n'est-ce pas dire qu'on ne veut pas de l'annexion? J. de Québec.

ment l'orateur qui m'a fait commettre l'erreur que vient de relever ce noble homme libre et respectable président. Je le remercie de m'avoir ramené dans le droit chemin du civisme et de l'égalité. Ici le président fit un mouvement de tête approbatif, et l'orateur continua en disant: Le non de notre commune ne devait être. Son origine doit être féodale, car c'était celui de notre ci-devant seigneur. Je demande donc que nos précédents, par scrutin, au choix d'un non républicain qui serve désormais à désigner une commune aussi patriote que la nôtre. Le non qu'elle a porté jusqu'à présent nous était imposé, hommes libres, il est temps qu'elle en ait un de notre choix. A cette motion, il y eut, dans tout l'assemblée, un trépignement de joie. La lecture des lois avait endormi bon nombre de citoyens et de citoyennes, les chants n'avaient rien de bien amusant, et on s'était tellement égaré, que force avait été de renoncer au plaisir des dénonciations. Aussi regarde-t-on comme un trait de génie la motion qui venait de réveiller le club assoupi par Pennu. Comment nommerons-nous notre commune? fut une question générale que chacun s'adressa sans y répondre. L'orateur n'avait pas quitté la tribune et il reprit la parole: J'avais l'intention de vous proposer le nom de Brutus, dit-il; mais une commune voisine vient d'adopter ce nom, on l'appelle maintenant: Brutus-en-Plaine. Appelons la nôtre Brutus-sur-Mer, s'écria

reconnu, par décret, un être suprême et l'immortalité de l'âme. Il y avait tout un concordat en germe dans cet honnête municipal. Le bonhomme avait nom dans son village le père Daigremont. — Puisque nous n'avons pas assez d'instruction, dit-il, pour trouver dans l'histoire un non républicain comme il nous en faudrait un, je propose de nous adresser à monsieur le curé, qui est savant, lui, et il nous tirera d'embarras. A ce mot, monsieur le curé, les yeux du président s'enflammèrent, son poing frappa le bureau devant lequel il était assis, et il jeta au père Daigremont ces paroles brutales: — Citoyen, tu as été l'agent du fanatisme autrefois; et tu es resté fanatique aujourd'hui. Il n'y a plus dans la république, ni messieurs ni curés. Nous n'avons d'autre culte que celui de la nature et de la raison, de la raison personifiée par la citoyenne qui siège à mes côtés sur l'autel de la patrie. C'était une grosse paysanne effrontée qui avait reçu la prime accordée aux filles-mères. Je t'engage donc à rétracter tes paroles inconsidérées, ou tu passeras pour suspect aux yeux de tous les bons citoyens. — Diantre, dit en tremblant le père Daigremont, pourquoi m'appellez-vous fanatique? — Parce que tu rétractes la messe, répondit le président, et qu'on assure que tu y vas en cachette. Les pommettes du père Daigremont de-

vinrent pourpre, pourtant il se rassura assez pour interpellé ainsi son accusateur: — Votre père était-il un brave et honnête homme? — Oui, dit fièrement le président. — Eh bien! c'était un fanatique tout, reprit d'un air triomphant l'orateur remis de la peur qui lui avait traversé l'âme, car il ne manquait jamais la messe. Un rire général éclata dans toute l'assemblée. Je suis bien qu'il n'y a plus de curé, dit le citoyen Daigremont; mais tout le monde sait ce que j'ai voulu dire, et il ne faut pas faire la gerre aux mots. Celui qui a été notre curé autrefois et qui habite ici une chaumière sait bien des choses que nous ignorons, quoiqu'on ne le croie pas patriote. Si vous n'avez pas brûlé, comme on l'a fait, malgré mes réclamations, la bibliothèque du château, nous pourrions trouver dans des livres le nom que nous cherchons pour notre commune; mais, comme vous en avez fait un sot feu de joie, il faut bien que vous vous adressiez à celui qui, parmi nous, à tant de livres dans la mémoire, que c'est comme une bibliothèque vivante. Il ne nous refusera pas ce que nous lui demandons. Je ne dis pas qu'il est sans regrets au fond du cœur pour le passé; mais, dans ce cœur, il y a aussi de l'amour pour nous. Il nous a mariés, il a baptisé nos enfants, il les a instruits, il a parlé sur la tombe de nos pères, quand tout cela était à l'honneur du jour, et on ne fait pas tout ça sans s'attacher aux gens. Bravo le père Daigremont! cria-t-on de

toutes parts, tant la vérité a d'empire sur les esprits les plus prévenus; et, à l'unanimité, il fut décidé que le lendemain une députation serait envoyée à l'ancien curé du village pour le prier d'indiquer le nom le plus républicain qu'il fût possible de donner à la commune. Le président et la déesse se regardèrent au moment où on levait la séance, il semblait à l'un que son siège s'ébranlait, à l'autre que son autel allait s'abîmer pour jamais. (A continuer.)

HISTOIRE D'ANGLETERRE, PAR JOHN LINGARD — Une nouvelle édition de cette magnifique Histoire est annoncée comme devant être bientôt publiée. Un correspondant du Tablet, qui signe Sacerdos, écrit qu'il lui a été permis d'examiner le Manuscrit de Dr. Lingard, et qu'il a pu constater qu'une grande quantité de renseignements additionnels seront contenus dans l'édition projetée. Entre autres, un tiers du règne d'Elizabeth a été écrit à neuf par l'auteur; et beaucoup de faits importants concernant Marie Reine d'Ecosse, ont été ajoutés, etc. Je suis informé, aussi, ajoute le correspondant, que certaines assertions de Maceaulay, c'est à dire, ses affirmations précipitées et diffamatoires seront passées en revue par Dr le Lingard. DEMISSION DE M. LEE. — Ce Monsieur, dont il a été tant parlé dans les journaux, vient d'être démis de la place qu'il occupait sous le gouvernement.